

**PROCÉDURE DE NOMINATION**  
**PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT CLINIQUE (PEC)**

Les médecins désireux de participer aux activités d'encadrement et d'enseignement clinique auprès des étudiants doivent posséder le statut de professeur(e) d'enseignement clinique (PEC). Ce statut s'acquiert selon le processus de nomination en vigueur à la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke.

Seuls les professeur(e)s dûment nommé(e)s peuvent recevoir une rémunération pour leurs activités d'enseignement clinique et d'encadrement.

**DEMANDE DE NOMINATION**

Pour entamer une demande de nomination, veuillez compléter à l'écran les champs ci-dessous et faire parvenir le document à [developpement-fmss@usherbrooke.ca](mailto:developpement-fmss@usherbrooke.ca).

Nom :	
Prénom :	
Date de naissance :	
Sexe :	Homme                      Femme                      Autre
Courriel :	
Département :	

Vous recevrez un courriel vous invitant à compléter votre dossier en ligne.

Vous devrez joindre votre CV ainsi que deux lettres de recommandation, dont une provenant du doyen associé s'il y a lieu (régions de Saguenay, Montérégie ou Nouveau-Brunswick).

La direction du département universitaire concerné sera automatiquement notifiée de votre candidature et devra y joindre une lettre d'appui.

La demande sera ensuite présentée au comité de direction de la Faculté pour approbation finale.

Une fois votre demande approuvée, vous recevrez par courriel votre avis de nomination contenant votre matricule ainsi que l'information pertinente pour obtenir vos accès.